

Bilan de la TVA à 5,5 % dans la restauration. Par ici l'addition

Amis restaurateurs, bon appétit. En matière de lobbying, ces derniers constituent un groupe à part. Dernièrement ils protestaient contre [l'extension du champ d'application des titres restaurants](#). L'an dernier, ils obtiennent de haute lutte après un combat d'une dizaine d'années, l'octroi d'une TVA abaissée à 5,5%. Le coût pour l'Etat est estimé en année pleine à 3 milliards d'euros, 2,4 milliards après la fin d'allègements de charges qui leur étaient spécifiques et qui dans la foulée ont été supprimés. En contrepartie, les restaurateurs s'engagent à proposer des menus à prix abaissés, mieux rémunérer leur personnel, embaucher [20.000 personnes par an](#) et moderniser leurs équipements. Près d'un an plus tard, [le bilan est sans appel](#) et conforte ceux qui [s'opposaient à cette mesure](#).

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/xayt05_l-echec-de-la-tva-sur-la-restaurati_news[/dailymotion]

En matière de création d'emplois, il est faible si l'on se réfère aux emplois nets. Il y a un peu plus de 8.000 emplois de plus dans la restauration aujourd'hui qu'avant la mise en place du TVA à taux réduit. Certes, la promesse portait sur les embauches, sans dire exactement ce que l'on entendait par embauche, et ne parlait pas de créations nettes d'emplois. Les syndicats de la restauration affirment de leur côté qu'ils « dépasseront leurs engagements » et parlent de 25.000 emplois créés en rythme annuel.

Merci patron !

Par ailleurs, les restaurateurs se défendent en indiquant que cela a permis de sauver des entreprises du dépôt de bilan. Tout entrepreneur pourrait alors exiger de l'Etat qu'il lui évite le dépôt de bilan par des aides massives. Pourquoi pas ? Mais ce n'est pas le sens de la réduction des dépenses publiques qui semble, dans les propos en tout cas, engagé en France.

En matière de baisse de prix, la promesse portait sur 3% de baisse pour la première année. Une enquête du ministère de l'économie a montré que la baisse était de 1,4%. Selon [le Syndhorcat](#) un syndicat de restaurateur, la baisse des prix aurait représenté [la somme de 500 millions d'euros](#).

Des chiffres que contestent [Xavier Denamur](#), restaurateur à Paris. L'homme s'était exprimé dès le départ [contre cette baisse de la TVA](#) lui préférant des « mesures tangibles comme la baisse des charges sociales patronales et salariales pour favoriser (...) les vrais emplois en rémunérant mieux les salariés ». De fait, la baisse de la TVA a permis aux chaînes de la restauration de regonfler leurs marges et de déclencher une campagne de communication très positive.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x9q1eo_un-restaurateur-parisien-milite-con[/dailymotion]

Voici donc en résumé le bilan promis-réalisé

Lobbycratie | Bilan de la TVA à 5,5 % dans la restauration. Par ici l'addition

Copyright admin mcabon@gmail.com

<https://www.lobbycratie.fr/2010/06/28/bilan-de-la-tva-a-55-dans-la-restauration-par-ici-l%e2%80%99addition/>

	Promesse	Réalisé*
Baisse des prix	-3%	-0,9%*, -1,5% selon l'
Embauche	20,000 créations pérennes	8,000 emplois nets
	20,000 embauches en apprentissage	Pas de chiffres dispo
	Augmentation des salaires	1 milliard reversé sel
		syndicats de restaur
Modernisation	Pas d'engagements chiffrés	
* Selon Xavier Denamur, restaurateur à Paris		

A noter que l'on parle peu du fonds de modernisation de la restauration, l'un [des engagements des parties signataires](#), qui devait mobiliser [1 milliard d'euros de financements](#) sur trois ans pour moderniser les restaurants.

[youtube]http://www.youtube.com/watch?v=Ul_qrlbudRQ[/youtube]

Hervé Novelli, secrétaire d'Etat aux PME et au commerce, a beau de féliciter du bilan de la baisse de la TVA, tout en critiquant ceux qui ne jouent pas le jeu, elle laisse un arrière goût d'amertume dans la bouche. Finalement, il est surprenant d'être surpris. En n'assortissant pas le cadeau de 2,4 milliards d'euros aux restaurateurs de mesures contraignantes et de rapports d'étapes réguliers, l'Etat se soumettait à la probité des restaurateurs. [Le sénat](#) ne s'y était d'ailleurs pas trompé puisque le 24 novembre, [sa commission des finances](#) votait le rétablissement de la TVA à 19,6% avant d'être contraint à la marche arrière.

Surtout, en imaginant aujourd'hui revenir sur sa parole, il jette le trouble sur la pérennité de ses engagements. Ce n'est pas le moindre des paradoxes. Si la loi n'a pas le bilan espéré pourquoi l'avoir mise en place, si elle est efficace, pourquoi la supprimer ?